Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 40 (1952)

Heft: 800

Nachruf: Mme E. Décombaz

Autor: Gerhard, L.P.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Femmes électrices, comment voteriez-vous dimanche ?

Le contingentement du tabac

La question qui est posée aux électeurs suisses les 4 et 5 octobre n'est pas aisée à trancher.

Il y a quelques décades, on aurait peut-être, dans un journal de femmes, argué du fait qu'elle est complètement étrangère aux intérêts féminins : il s'agit en effet de savoir si la législation fédérale sera autorisée à contingenter l'industrie du tabac ou si, au contraire on laissera, en ce domaine agir le principe de la libre concurrence.

Les femmes, aujourd'hui, constituent une clientèle appréciable pour les producteurs et les détaillants de cigarettes. Si le gouvernement protège les cigares et les « bouts », le prix des cigarettes en sera affecté. Elles sont donc, comme consommatrices, aussi intéressées à la question.

Les adversaires du protectionnisme sont de l'avis de M. le conseiller d'Etat Picot qui a écrit, entre autres, dans l'*Ordre Professionnel :*

« Il y a intérêt à ce que le peuple suisse laisse les lois naturelles agir et ne tolère pas un contingentement qui met toutes ces industries dans les mains du Conseil fédéral. Rien ne justifie ce dirigisme absolu.

» Si le peuple suisse prend une mesure négative, il mettra fin à ce qu'il y a de plus antipathique dans tout le système des contingentements, c'est-à-dire le commerce des contingents de la part des petites industries vis-à-vis des grosses. Ce commerce se fait sur la base de 3 à 4 francs par kilo, et il comporte des paiements d'environ un million par an. Les petites industries arrivent ainsi à réaliser un bénéfice sans travailler et c'est là la véritable plaie du dirigisme ».

Cependant il y a un problème que nous avons souvent présenté dans les colonnes de notre journal, c'est celui des petites industries locales qui maintiennent dans de nombreuses bourgades et communes une activité et une vie précieuses. Il y a le problème de nos petites mais intéressantes cultures de tabac dans certaines parties de la Suisse. Des cultivatrices, des ouvrières, des ouvriers dont le sort nous tient à cœur sont aussi en cause.

Le problème qui se pose à ceux qui sont consultés — et l'on voit que l'ensemble des intéressés n'est pas atteint puisque les femmes n'ont pas le droit de vote — c'est de savoir si l'on tient avant tout au principe de la liberté économique ou d'abord à la protection des occasions de travail.

L'augmentation éventuelle du prix des cigares, cigarettes et tabacs ne devrait pas intervenir dans ces considérations, car, après tout les fumeurs sacrifient à une habitude de luxe et non de nécessité.

IN MEMORIAM

Mlle Cécile Clerc

Victime d'un terrible accident d'autobus en Italie, Mlle Cécile Clerc, professeur à l'Ecole supérieure de commerce, fondatrice et présidente de l'Union des paysannes neuchâteloises vient d'être arrachée brutalement à l'affection des siens, ses collègues et élèves, et ses nombreux amis. Les paysannes neuchâteloises perdent en elle un guide sûr, clairvoyant, dévoué à toute épreuve.

Membre pendant plusieurs années du comité de l'Association pour le suffrage féminin, elle comprit très vite la nécessité d'éveiller chez les femmes leur sens des responsabilité, de préférence en les organisant pratiquement dans leur travail.

La guerre allait lui donner l'occasion de réaliser ce projet. De son chalet des Prés-Devant, dominant le Val-de-Ruz elle put observer les peines des paysannes, privées de l'appui de leurs maris, mobilisés. Avec d'autres femmes, elle mit sur pied l'aide à la campagne qui fonctionna à merveille. Puis en 1943, à la journée des femmes neuchâteloises elle réunit les paysannes présentes et la même année naquit l'Union des paysannes neuchâteloises. Depuis lors elle lui a consacré le meilleur de ses forces. Des groupes ou des correspondantes existent dans toutes les localités du canton grâce aux efforts inlassables de la présidente et de ses collaboratrices qui reprennent avec vaillance l'œuvre commencée et qui, à l'occasion de son décès, put si bien dire : « Nous garderons de notre présidente un souvenir fidèle ; nous continuerons notre activité en nous inspirant toujours de ses principes : la fermeté, la décision et l'amour pour l'humanité ».

Dans sa jeunesse Mlle Clerc, tout à fait fortuitement, eut à s'occuper d'une fillette de deux ans, placée dans de mauvaises conditions : elle en devint la mère adoptive. A cette occasion elle se heurta aux insuffisances législatives qui souvent rendent si difficiles les efforts faits en faveur de l'enfance malheureuse. Cette lutte lui inspira son livre « Maternités », qui éveilla un grand intérêt et contribua à faire aboutir les efforts des milieux intéressés à une meilleure protection de l'Enfance.

Récemment encore elle prit une part active comme membre du comité, au travail du Cartel neuchâtelois des intérêts éducatifs.

On le voit Mlle Clerc, femme au grand cœur, à l'intelligence vive, à la volonté patiente et tenace a fait œuvre utile pour son pays. Cette vie, si tragiquement coupée laissera un sillon lumineux et des réalisations durables dont bénéficieront les femmes qu'elle voulait plus solidaires, plus conscientes de leurs forces et plus heureuses.

Cl Waldvogel

Mme E. Décombaz

Vendredi 5 septembre, à Vevey, ont été rendus les derniers honneurs à une femme de bien, Mme E. Décombaz, née Rochat. Retirée de la vie active depuis plusieurs années, il est bon de rappeler que celle qui s'en est allée a travaillé pour sa ville d'adoption et pour la cause de la femme.

Présidente du Groupe veveysan pour le suffrage féminin, elle a lutté pour obtenir qu'une institutrice occupe un siège à la Commission scolaire de Vevey et pour intéresser ses amis et connaissances à la question du vote des femmes.

Mme Décombaz a été longtemps membre du Comité de l'Union des femmes ; elle a présidé avec un grand dévouement et une compétence parfaite l'Oeuvre du Vieux et pendant la dernière guerre, assumé la direction de l'Aide aux paysannes des environs de Vevey. Elle avait un cœur d'or et rien de ce qui était humain ne lui était étranger. Ceux qui ont travaillé avec elle, qui l'ont connue et aimée, gardent de la disparue un souvenir ému et reconnaissant. L.P. Gerhard.

Mlle Blanche Curchod-Bühlmann
Mlle Eva Thévenaz

Au début du mois de septembre, le Suffrage féminin vaudois a perdu deux excellentes collaboratrices, que la maladie, depuis plusieurs années, avait condamnées à la retraite : à Vevey, Mme Décombaz et à Lausanne, Mme Blanche Curchod-Bühlmann, membre du comité de la section de Lausanne de la Ligue des femmes abstinentes, qui a créé et dirigé, contre vents et marées (et des obstacles, il y en a eu !) la Crémerie des femmes abstinentes du Comptoir suisse qui rend de si précieux services à tant de visiteurs ; Mme Curchod avec un beau courage, a présidé la société qui acheta, en 1934, un immeuble aux Terreaux, à Lausanne, pour en faire le Carillon, restaurant sans alcool ; c'est là que se trouvent les locaux de l'Union des femmes et que se réunissent régulièrement nombre d'associations féminines. Toujours souriante, n'ayant jamais l'air affairé, Mme Curchod a accompli un grand travail avec un optimisme réconfortant.

Mlle Eva Thévenaz, également une ardente suffragiste lausannoise, a donné la plus grande partie de ses forces, à côté de son enseiment, à la coopération ; elle a présidé jusqu'en mars 1952 l'Union des coopératrices romandes ; elle a apporté à cette grande association tous les dons de son cœur et de son esprit, c'était une animatrice, une bonne volonté jamais lasse d'encourager, d'aider, d'améliorer le sort des familles et des enfants ; elle a créé la « 41me page », œuvre d'entr'aide pour les familles dans la détresse, morale aussi bien que matérielle ; elle a aidé bien des mères à résoudre de difficiles problèmes pratiques et d'éducation ; elle a été l'animatrice de la colonie de vacances des Plans sur Bex ; elle a créé « l'heure joyeuse », où elle réunissait des enfants pour leur apprendre à jouer, à devenir des êtres sociables.

S. B.

DE-CI, DE-LA

On se souvient que, à sa session de juin 1950, l'assemblée annuelle de l'Organisation internationale du travail avait adopté un texte de convention sur l'égalité de salaire pour un travail de valeur égale. C'est la Yougoslavie qui, la première a ratifié la nouvelle convention.

*

On sait l'effort que les femmes de Grande-Bretagne et des Dominions accomplissent pour obtenir l'égalité de traitements entre les hommes et les femmes lorsqu'ils accomplissent un travail de même valeur. Cette égalité est loin d'être acquise, ainsi en Australie, les femmes fonctionnaires dans les bureaux ne touchent que le 75 % du traitement de leurs collègues masculins.

Mais il y a un autre moyen de les payer moins, qui consiste à ne pas leur permettre d'accéder à certains postes mieux payés. L'Open Door a fait une enquête auprès des Syndicats pour savoir les restrictions imposées aux travailleuses par leurs règlements et a constaté que ces organisations, qui affichent leur adhésion au principe du salaire égal, ont en fait éliminé les femmes de nombreux emplois dans l'industrie de la chaussure, des transports, des emballages, de la coutellerie, de la biscuiterie, de l'imprimerie, etc.

La Commission du Statut de la femme a prié l'Organisation du travail de mener une enquête à ce sujet.

*

Pour la première fois au Soudan, une femme pratique la médecine, c'est Mme Zharwi Zarkasian, d'origine arménienne qui s'est installée à Karthoum.

*

C'est la romancière américaine, Fanny Hurst qui a siégé comme déléguée de son pays à la session de l'Organisation mondiale de la santé en mai.

*

Le prix Vivien, réservé à une poétesse, a été attribué à Mlle Lucienne Desnoues.

*

La duchesse de La Rochefoucauld, écrivain et femme politique bien connue, a remplacé Raoul Dautry à l'Académie des sciences morales et politiques.

*

Le prix Jaques Normand, destiné à un poète non encore édité, a été attribué à Mlle Odette Casadessus.

*

On a créé le 16 mai dernier, au Théâtre du Parc, à Bruxelles, la deuxième pièce d'un auteur féminin : *Le monde éclatera demain,* par Mlle Thérèse Godart, qui traite du problème de la responsabilité d'un savant.

Les brèves informations parues sous cette rubrique ont été glanées dans divers journaux féminins : International Women's News, Bulletin du Conseil International des Femmes, Bulletins des Conseils nationaux de Belgique et de Grande-Bretagne, Schweizer Frauenblatt, Die Frau, Women's Bulletin, etc.

Marguerite d'Autriche

C'est un plaisir de parler d'un beau livre. Celui de S.A. van Lennep sur *Les années italiennes de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme*[1] a toutes les qualités requises pour intéresser à la fois les amateurs d'histoire et ceux qu'intrigue le développement progressif d'une âme féminine dans le décor captivant d'une époque troublée.

Plusieurs auteurs ont décrit la vie de la gouvernante des Pays-Bas, aucun n'a donné une biographie complète de la première partie de son existence, alors qu'elle était l'épouse du duc Alexandre de Médicis, à Florence, puis après l'assassinat de ce dernier, celle d'Octave Farnèse, à Rome. Et pourtant ce fut une préparation capitale à son existence future.

Il est extraordinaire que cette enfant bâtarde de Charles Quint et de la fille d'un ouvrier tapissier, eût à jouer un rôle primordial dans les ambitions dynastiques de l'Empereur et les visées politiques d'un Clément VII et d'un Paul III.

Cette existence mouvementée nous est narrée avec une érudition sûre et l'art du conteur qui sait tout aussi bien brosser des tableaux d'envergure que décrire ces détails précieux qui donnent tant de vie au cadre dans lequel se déroulent les évènements.

Une petite fille s'épanouit à la cour de sa marraine Marguerite de Savoie, à Malines, la quitte pour une destinée inconnue en un long et fatiguant voyage qui cependant l'amuse par les fêtes somptueuses dont elle est la reine. Le 13 juin 1535, Marguerite d'Autriche devient, à onze ans, la femme d'Alexandre de Médicis. Deux ans après elle est veuve à la suite d'une tragédie. Toujours un atout dans le jeu diplomatique de son père, elle doit épouser le 4 novembre 1538, contre son gré, Oscar Farnèse, le petit-fils du grand pape de la Renaissance, Paul III, union malheureuse dont seul la consolera la naissance de son fils Alexandre. Toutefois malgré ses difficultés conjugales, malgré des intrigues et des scandales sans fin, la jeune femme réussit à gagner la confiance du pape qui, bientôt, sollicite son avis à chaque occasion. Elle obtient le duché de Parme et parvient à l'apogée de sa gloire. Son demi-frère Philippe II, succédant à son père, désire s'assurer l'appui de l'Italie par la puissante famille des Farnèse. Mais il se défie du caractère instable d'Octave et choisit Marguerite comme gouvernante des Pays-Bas. Les années italiennes de celle-ci prennent fin.

Le livre de S.A. van Lennep se termine par une étude psychologique fouillée qui réfute en connaissance de cause l'opinion de la plupart des auteurs sur le manque d'intelligence de cette personnalité.

Mentionnons encore les belles illustrations de l'ouvrage auquel nous souhaitons de nombreux lecteurs et une place dans leur bibliothèque.

Alville.

[1] Labor et Fides, Genève.

Marguerite Challand

Une plaquette composée par Mlle Renée Jaton, vient de paraître, évoquant une sympathique personnalité lausannoise Mlle Marguerite Challand qui fut, « en un exemple admirable, l'Assistante sociale ».

En quelques pages pleines d'émotion, l'auteur nous révèle une âme consacrée au service de son prochain. Cette vocation, qui, sans doute resta silencieuse pendant les longues années de jeunesse à Lausanne et en Allemagne, s'épanouit, après le retour au pays natal, après la guerre de 1914 et, d'emblée, Marguerite Challand fut une travailleuse sociale parfaite. Non pas seulement une ouvrière accomplissant son devoir, mais une femme d'action pleine d'initiative qui savait, à mesure que les circonstances se modifiaient, créer l'outil s'adaptant aux besoins du moment : atelier pour jeunes chômeurs, en 1936, atelier de chômeuses pour grouper les femmes seules, aide aux émigrés, en 1939, Goutte de lait, Vestiaire central et atelier de réparations de vêtements donnés, aides ménagères, logements pour femmes seules, Amicale des travailleurs sociaux de la ville...

Les cinq dernières années de sa vie, pendant lesquelles elle fut une grande malade de plus en plus limitée dans son activité extérieure, n'abattirent pas son courage : elle apprit à écrire le braille, afin de copier pour les aveugles des textes intéressants, elle composait des albums de cartes postales pour les petits malades. Lorsque son bras droit fut à son tour paralysé, elle apprit à écrire de la main gauche afin de continuer à envoyer des messages réconfortants à ceux qui comptaient sur elle.

Ecoutons la définition qu'elle a, elle-même, donnée du service social, c'est le moyen le plus direct pour nous d'entrer en contact avec cette femme d'élite.

« Aimer, non pas le prochain de son choix, mais le prochain qui est là, l'aimer tel qu'il est, voilà la tâche, et ceci est la tâche que le Service social doit accomplir chaque jour. Il doit accueillir ceux qui viennent à lui le cœur plein d'angoisse, les accueillir avec le sourire qui donne confiance, leur donner des conseils, et, ce qui vaut mieux encore, agir pour soulager rapidement et dans la mesure du possible.

» La tâche est complexe, multiple ; le Service social semble être une grande mosaïque : chaque petite pierre représente une activité, l'une plus terne, l'autre plus brillante, d'un coloris plus chaud. Les petites pierres doivent former un tout sans songer à la place qu'elles remplissent ; elles n'ont de valeur que par leur cohésion parfaite ; elles n'ont qu'une raison d'être : concourir au bien de ceux que l'on doit aimer tels qu'ils sont.

» Les petites pierres sont les enquêtes, les démarches, les visites, les promenades en auto, les déménagements, les lessives pour les veillards, les raccommodages, etc. Les petites pierres particulièrement brillantes sont les visites de Noël qui apportent chez les isolés, chez ceux qui ignorent ce qu'est un rayon de soleil, un peu de joie et d'espérance.